

Image not found or type unknown



## Est-ce que un email est recevable devant le jaf

Par **Laetitia Lecorne**, le **23/11/2017 à 20:23**

Bonjour, je suis divorcée, je voudrai savoir si j étais obligé de donner ma boîte et mail à mon ex mari. Et si les e-mails étaient recevable sans signature électronique devant le jaf. Merci de me répondre. Cordialement

Par **Visiteur**, le **23/11/2017 à 22:18**

Bsr,  
Personne ni aucune loi ne peut vous imposer de communiquer votre adresse mail à un tiers.  
Pour votre seconde question, qu'évoquez vous ? un élément de preuve ?